

Communiqué de presse
Paris, le 22 octobre 2014

SIAL 2014

François Hollande sur le stand d'Interfel et du CNIPT

A l'occasion du Salon International de l'Alimentation 2014, Messieurs Bruno Dupont et Patrick Trillon, respectivement Président d'Interfel, l'Interprofession des fruits et légumes frais, et Président du CNIPT, Comité National Interprofessionnel de la Pomme de Terre, ont accueilli François Hollande, Président de la République française, le mardi 21 octobre sur leur stand commun, en présence de l'ensemble des responsables des organisations professionnelles de la filière.

Lors des échanges, le Président de la République a pris en considération la très forte inquiétude des professionnels du secteur quant aux conséquences des décisions politiques qui ont été prises récemment et qui aggravent davantage une situation économique déjà très difficile.

Les Présidents d'Interfel et du CNIPT ont notamment alerté François Hollande sur les conséquences du désengagement des Pouvoirs Publics concernant l'accompagnement des professionnels sur les sujets de recherche et d'expérimentation ainsi que sur la question des soutiens aux marchés en matière d'information et de promotion. En effet, les actions de communication menées aussi bien sur le marché intérieur que sur le marché extérieur constituent l'un des principaux leviers de soutien à la filière afin de valoriser nos produits, mais aussi pour répondre aux attentes spécifiques des consommateurs en matière d'information.

Dans ce contexte, M. Dupont et M. Trillon ont demandé officiellement un rendez-vous avec le Président de la République.



Contacts presse

INTERFEL

Julie FROUCHT

01 49 49 15 20

j.froucht@interfel.com

CNIPT

Ludivine CUREAU

01 44 69 42 24

information@cnipt.com

Crédits Photo : Interfel / Philippe Dufour

A propos d'INTERFEL

Créée en 1976, Interfel rassemble et représente les métiers de l'ensemble de la filière fruits et légumes frais, de la production jusqu'à la distribution (producteurs, expéditeurs, grossistes, primeurs, chefs de rayon dans les enseignes de la distribution). Organisme de droit et d'initiative privés, elle est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'OCM (Organisation Commune de Marché) unique. Interfel a pour missions notamment d'élaborer des accords interprofessionnels qui font force de loi et de mettre en œuvre des actions de communication informative et publicitaire.

Pour en savoir plus : www.interfel.com / www.lesfruitsetlegumesfrais.com

A propos du CNIPT

Créé en 1977, le Comité National interprofessionnel de la Pomme de Terre (CNIPT) a pour objectif de valoriser la pomme de terre de consommation française sur le marché du frais. Il est reconnu comme interprofession nationale par les pouvoirs publics. Il agit dans le cadre du règlement de l'Union européenne n°1308/2013 du 17 décembre 2013 et du code rural. Le CNIPT rassemble et représente tous les opérateurs du secteur de la pomme de terre, de la production à la distribution. Pour en savoir plus : www.cnipt.fr / www.cnipt-pommesdeterre.com